Arrêt Pronote et iCart

publié le 02/07/2019

Descriptif :

L'application pronote et l'Espace Numérique de Travail iCart seront désactivés à compter du 02 juillet 2019.

L'application Pronote et l'Espace Numérique de Travail iCart seront désactivés à compter du 02 juillet 2019.

A la rentrée scolaire 2019, ces 2 outils ne seront accessibles que par le portail Services en ligne (icône situé à droite du site du collège) ; les paramètres de connexion seront distribués début septembre 2019.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.